**Progrès réalisés dans les pays prioritaires**

|  |
| --- |
| **Niger** |
| Actions menées et progrès réalisés depuis décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Dialogue de haut niveau** visite de M. Issoufou, président du Niger, à Bruxelles (décembre 2016);
* visite du ministre danois de la coopération au développement (janvier).

*Principaux progrès accomplis par les autorités nigériennes** poursuite de la réduction du flux de migrants en situation irrégulière transitant par le pays;
* poursuite des mesures effectives de lutte contre le trafic de migrants dans la région d’Agadez (saisie de matériel et arrestation de passeurs);
* plan d’action à moyen terme en cours d’élaboration, visant à combler les lacunes de l’approche actuelle;
* stratégie nationale migratoire en cours de finalisation.

*Soutien de l’UE** soutien à l’application de la législation en matière de lutte contre le trafic de migrants;
* déploiement d’un officier de liaison «Migration» de l’UE au sein de la délégation de l’UE à Niamey le 1er février;
* déploiement dans un avenir proche d’un officier de liaison de l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes;
* tenue d’une réunion de la communauté du renseignement Afrique-Frontex début mars;
* adoption de nouveaux projets au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en décembre 2016, visant à venir en aide aux migrants, à faciliter leur retour, à mener des actions de sensibilisation, à fournir aux migrants une parcelle de terrain, un logement et un accès à l’eau potable ainsi qu’à créer des emplois;
* signature d’un contrat avec la haute autorité pour la consolidation de la paix en vue d’offrir des perspectives immédiates d’emploi à court terme aux jeunes dans la région d’Agadez;
* organisation de missions sur le terrain pour évaluer les autres routes possibles et définir des projets destinés à mettre en place d’autres perspectives économiques au sein des populations locales;
* apport d’un soutien au G5 Sahel.
 | * signer, dans les plus brefs délais, les contrats relatifs à toutes les actions convenues dans le cadre du fonds fiduciaire de l’UE afin de garantir une mise en œuvre concrète et de fournir d’autres sources de revenu pour remplacer l’économie liée au trafic de migrants;
* mener une action renforcée pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, notamment pour fournir un soutien à une équipe commune d’enquête;
* effectuer une surveillance renforcée des autres routes possibles et prévoir un soutien aux mesures adéquates devant être prises à cet égard, sur la base de l’approche adoptée dans la région d’Agadez;
* fournir un retour d’informations sur un plan d’action à moyen terme élaboré par le Niger, attendu pour la fin du mois de mars, en mettant l’accent sur les lacunes à combler;
* mettre en place un accord opérationnel entre l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes et les autorités nigériennes et déployer un officier de liaison au sein de la délégation de l’UE;
* rendre pleinement opérationnelle l’antenne de l’UE à Agadez, y compris pour ce qui est de la formation;
* assurer le suivi de la réunion de la communauté du renseignement Afrique-Frontex et préparer le lancement de la cellule d’analyse des risques.

  |

|  |
| --- |
| **Nigeria** |
| Actions menées et progrès réalisés depuis décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Dialogue de haut niveau** visite de M. Ansip, vice-président de la Commission (février);
* visite du contrôleur général du Nigeria aux Pays-Bas (février);
* visite du secrétaire d’État espagnol (février).

*Principaux progrès accomplis par les autorités nigérianes** lancement de la plateforme de coopération destinée à lutter contre le trafic de migrants, à laquelle participent des agences et des États membres de l’UE.

*Soutien de l’UE** déploiement d’un officier de liaison «Migration» européen depuis le 1er février;
* adoption de projets au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en décembre 2016 visant à soutenir la réintégration, des cours d’alphabétisation et l’accès à des soins de santé mentale;
* soutien destiné à répondre aux besoins humanitaires des victimes de la crise au Nigeria, en ce qui concerne l’alimentation et la nutrition, la protection, l’accès à l’eau, l’assainissement et l’hygiène, la fourniture d’abris, les produits non alimentaires et les soins de santé.
 | * conclure les négociations relatives à l’accord de réadmission d’ici le mois de juin 2017;
* poursuivre la coopération active en matière de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains par l’intermédiaire de la communauté du renseignement Afrique-Frontex et de la toute nouvelle plateforme de coopération destinée à lutter contre le trafic de migrants;
* recenser les projets à financer au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique qui sont principalement axés sur la migration.
 |
| **Sénégal** |
| Actions menées et progrès réalisés depuis décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Dialogue de haut niveau** visite de la haute représentante/vice-présidente au Sénégal (décembre);
* visite du président du Sénégal en France (décembre).

*Principaux progrès accomplis par les autorités sénégalaises** coopération bilatérale avec l’Italie dans le cadre d’une mission de sensibilisation en décembre;
* définition de points de contact pour l’identification au sein des ministères compétents;
* lancement des négociations avec l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes sur le renforcement des accords opérationnels.

*Soutien de l’UE** adoption de quatre projets au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en décembre 2016 visant à soutenir la réintégration, la création d’emplois et la mise en place d’un système de registre national biométrique;
* le Sénégal bénéficie du projet régional soutenant les services de sécurité intérieure de six pays du Sahel.
 | * entreprendre des missions de suivi pour garantir le retour effectif des migrants en situation irrégulière;
* améliorer la coopération au quotidien pour ce qui est tant de l’identification que de la délivrance des documents de voyage;
* parachever et signer, pour la fin du premier semestre 2017, les accords opérationnels entre le Sénégal et l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes;
* sur la base des résultats obtenus jusqu’à présent, renforcer la coopération dans d’autres domaines, y compris en matière de gestion des frontières.
 |

|  |
| --- |
| **Mali** |
| Actions menées et progrès réalisés depuis décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Dialogue de haut niveau** réunion entre Mme Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et M. Sylla, ministre des Maliens de l’extérieur (février).

*Principaux progrès accomplis par les autorités maliennes** élaboration d’une stratégie nationale pour les frontières et d’un plan d’action y afférent;
* renforcement des capacités des forces de police chargées de la gestion des frontières.

*Soutien de l’UE** plus grande intégration de la question de la migration dans la mission organisée au Mali dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC);
* adoption de projets au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en décembre 2016 visant à améliorer le registre de population biométrique, à fournir une aide à la réintégration des personnes rapatriées et à favoriser l’emploi des jeunes.
 | * déployer une mission au niveau technique pour examiner les possibilités de coopération et de renforcement des capacités en matière de gestion des frontières et de lutte contre le trafic de migrants;
* intensifier les actions menées avec le Mali sur la dimension de transit, en mettant l’accent sur le retour volontaire des migrants en transit;
* renforcer la coopération en matière de retour effectif des migrants en situation irrégulière, y compris des Maliens tentant de franchir la frontière méridionale de la Libye de manière irrégulière;
* maintenir un dialogue étroit avec le Mali, qui préside en ce moment le processus de Rabat.
 |
| **Éthiopie** |
| Actions menées et progrès réalisés depuis décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Dialogue de haut niveau** réunion entre M. Mimica, commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, et M. Desalegn, Premier ministre éthiopien (janvier);
* réunion entre Mme Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et M. Gebeyehu, ministre éthiopien des affaires étrangères (février);
* visite de M. Gebeyehu, ministre éthiopien des affaires étrangères, à Bruxelles (février).

*Principaux progrès accomplis par les autorités éthiopiennes** contribution constructive à la réunion des hauts fonctionnaires du processus de La Valette, l’Éthiopie présidant le processus de Khartoum.

*Soutien de l’UE** adoption de programmes régionaux au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en décembre 2016, visant à soutenir la mise sur pied d’un centre opérationnel régional dans le cadre du processus de Khartoum, ainsi que d’une facilité pour soutenir les retours et pour venir en aide aux migrants bloqués et contribuer à leur réintégration durable dans les communautés; soutien en faveur des réfugiés accueillis en Éthiopie et de leurs communautés d’accueil au titre de l’aide humanitaire et du programme régional de développement et de protection;
* déploiement d’un officier de liaison «Migration» européen en Éthiopie en mars 2017.
 | * finaliser les actions relatives aux dossiers pilotes de retour et les utiliser comme modèle pour procéder à des retours plus rapides à l’avenir;
* continuer de soutenir l’Éthiopie, qui constitue un pays de transit et de destination des migrants et des réfugiés, y compris par l’intermédiaire des actions financées au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique;
* lancer un dialogue sectoriel sur la migration dans le cadre de l’engagement stratégique (date prévue: avril 2017);
* maintenir un dialogue étroit avec l’Éthiopie, qui préside en ce moment le processus de Khartoum.

  |